



**TOUS ENSEMBLE  
CONTRE LES  
VIOLENCES SEXISTES  
ET SEXUELLES**

# Les VSS, qu'est-ce que c'est ?

Les violences à caractère sexuel recouvrent les situations dans lesquelles une personne impose à autrui un ou des comportements, un ou des propos (oral ou écrit) à caractère sexuel. En d'autres termes, ils sont subis et non désirés par la victime. Elles sont l'expression de la volonté de pouvoir de l'auteur sur la victime.

Ces violences portent atteinte aux droits fondamentaux de la personne, notamment à son intégrité physique et psychologique. Elles sont interdites par la loi et sanctionnée pénalement.

Les violences sexuelles recouvrent différentes formes : agression sexuelle, viol, voyeurisme, harcèlement sexuel... Quelle qu'en soit la forme, ses conséquences pour vous sont importantes, nombreuses et durables notamment anxiété, trouble du sommeil et / ou de l'alimentation, peurs intenses, culpabilité, dépression, isolement, conduites à risque ou agressives... Elles peuvent avoir un impact sur votre santé mais également sur votre vie sociale, familiale ou encore professionnelle.

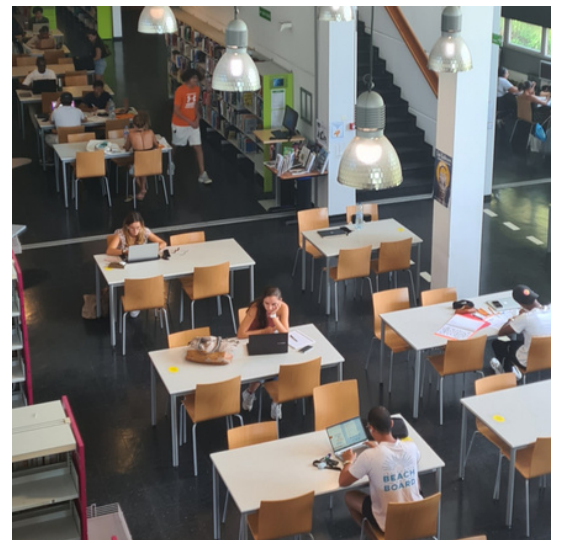
Source : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>

# L'engagement de l'UA

L'Université des Antilles (UA) est profondément engagée dans le maintien d'un environnement d'apprentissage et de travail sûr et respectueux pour tous ses membres.

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) constituent une violation des droits fondamentaux des individus et une menace pour l'intégrité de la communauté universitaire.

C'est ensemble, que nous bâtissons un environnement universitaire où chacun se sent en sécurité, écouté et soutenu.





# Les chiffres clés dans nos sociétés

**Les violences envers les femmes dans nos sociétés antillaises : une réalité qui nous concerne tous.**  
Des chiffres pour mieux comprendre et agir ensemble en Guadeloupe et en Martinique.

## En Guadeloupe

- 54 % des femmes ont rapporté au moins un fait de violence dans les 12 derniers mois.
- 48 % des femmes résidant en Guadeloupe déclarent avoir été la cible d'interpellations sous prétexte de drague et 12% ont été victimes d'insultes.
- 10 % ont déclaré avoir été victime de harcèlement ou d'atteintes sexuelles, 2,6% de violences physiques et 3 % déclarent avoir subi un ou plusieurs actes de violence sexuelle.  
C'est 2,5 fois plus élevé que dans l'Hexagone.

## En Martinique

- 57 % des femmes ont rapporté au moins un fait de violence dans les 12 derniers mois.
- 51 % des femmes résidant en Martinique déclarent avoir été la cible d'interpellations sous prétexte de drague et 13 % ont été victimes d'insultes.
- 10 % ont déclaré avoir été victime de harcèlement ou d'atteintes sexuelles, 3 % de violences physiques et 4 % déclarent avoir subi un ou plusieurs actes de violence sexuelle.

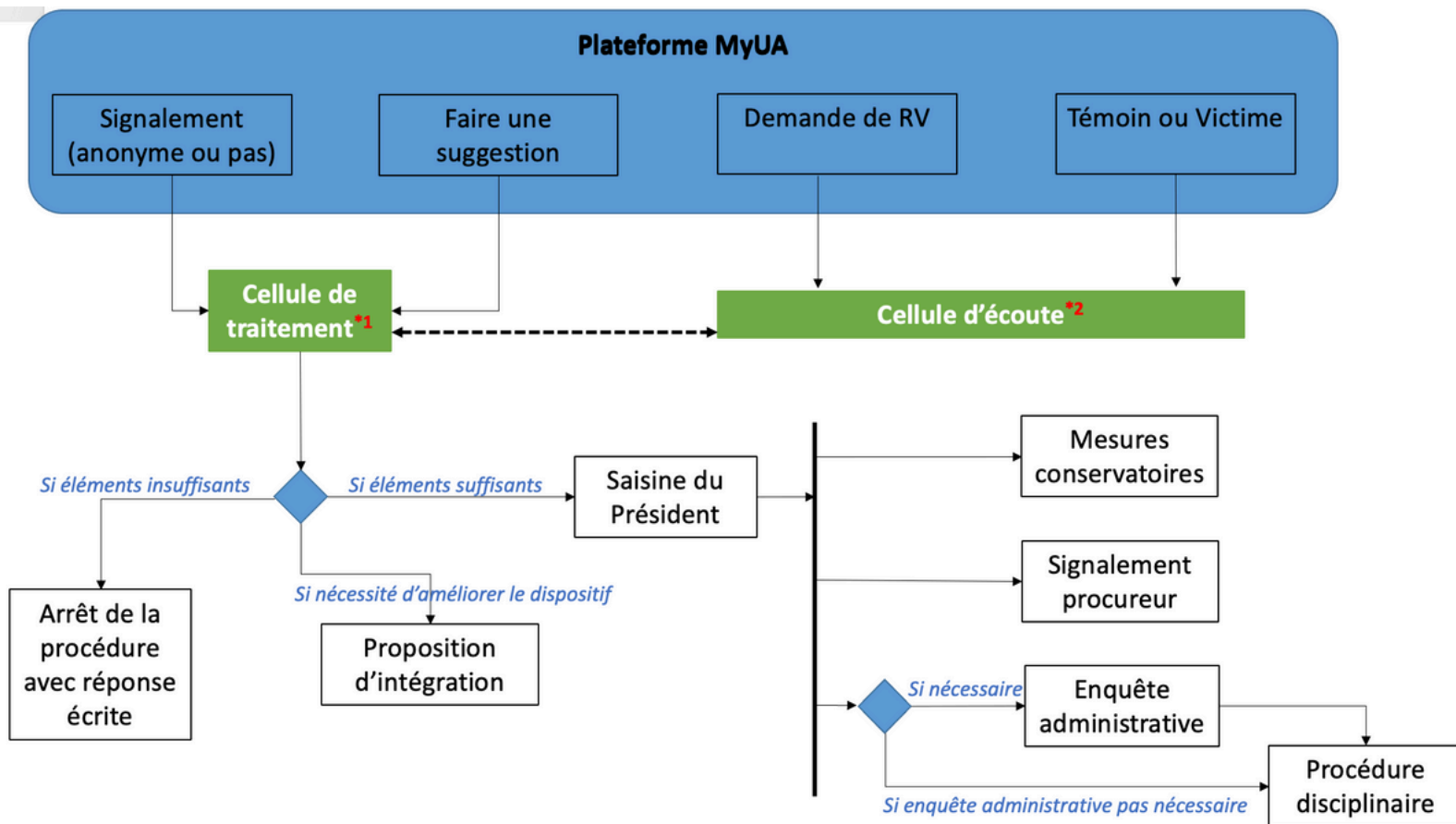
Source : enquête Virage Guadeloupe et Martinique : "Violences envers les femmes dans les espaces publics, au travail et dans les couples"

# Présentation du dispositif

**Si tu es victime, témoin, ou si tu as connaissance d'un acte de violence sexiste ou sexuelle (VSS), tu peux le signaler.**

La plateforme **MyUA** est là pour centraliser les signalements et initier les démarches nécessaires. Elle permet aussi de faire des suggestions pour lutter contre les VSS, comme proposer des événements, demander un accompagnement ou suggérer des modules de formation.

Une fois le signalement enregistré sur MyUA, une procédure spécifique est mise en place. Cela inclut l'intervention de cellules d'écoute et/ou de traitement, qui conseillent la direction et les personnes concernées sur les actions à entreprendre.



**La cellule de traitement** est composée d'étudiants (Vice-Président Etudiant, Responsable du Bureau de Vie Etudiante, Chargé HSE (Hygiène Sécurité, Environnement)) et d'agents de l'UA (Responsable des Ressources Humaines, Chargé HSE, Référent VDHAS (Violence, Discrimination, Harcèlement et d'Agissements Sexistes)).

**La cellule d'écoute** est composée d'une personne formée du SUMPPS (Service de Médecine Préventive) et d'une personne formée extérieure à l'établissement.



# Campagne de communication

L'UA lance une campagne de sensibilisation aux Violences Sexistes et Sexuelles sur ses campus (affichage) et sur ses réseaux sociaux et affirme son engagement dans cette lutte. En s'adressant directement à sa communauté universitaire, et en particulier aux étudiants, à travers 7 visuels différents et en la sensibilisant aux procédures existantes via l'intégration d'un QR code, à scanner en cas de signalement.

En mettant en lumière des situations courantes de VSS sous forme de messages percutants, cette initiative vise à encourager la réflexion et provoquer des conversations nécessaires autour de ces problématiques.

Exemples :

Tu sais, avec une tenue plus discrète, peut-être qu'on prêterait plus attention à ce que tu dis.

**MON TRAVAIL ET MA RECHERCHE DEVRAIENT PLUS IMPORTER QUE MON DÉCOLLETÉ**



[www.univ-antilles.fr](http://www.univ-antilles.fr)  
**POUR TOUT SIGNALEMENT SCANNEZ LE QR CODE.**



© univ-antilles.com

T'as de belles fesses !

Euh...

C'est un compliment 😊

Non !!  
c'est du harcèlement

**POUR TOI C'EST JUSTE DE LA DRAGUE, POUR MOI C'EST DU HARCÈLEMENT**

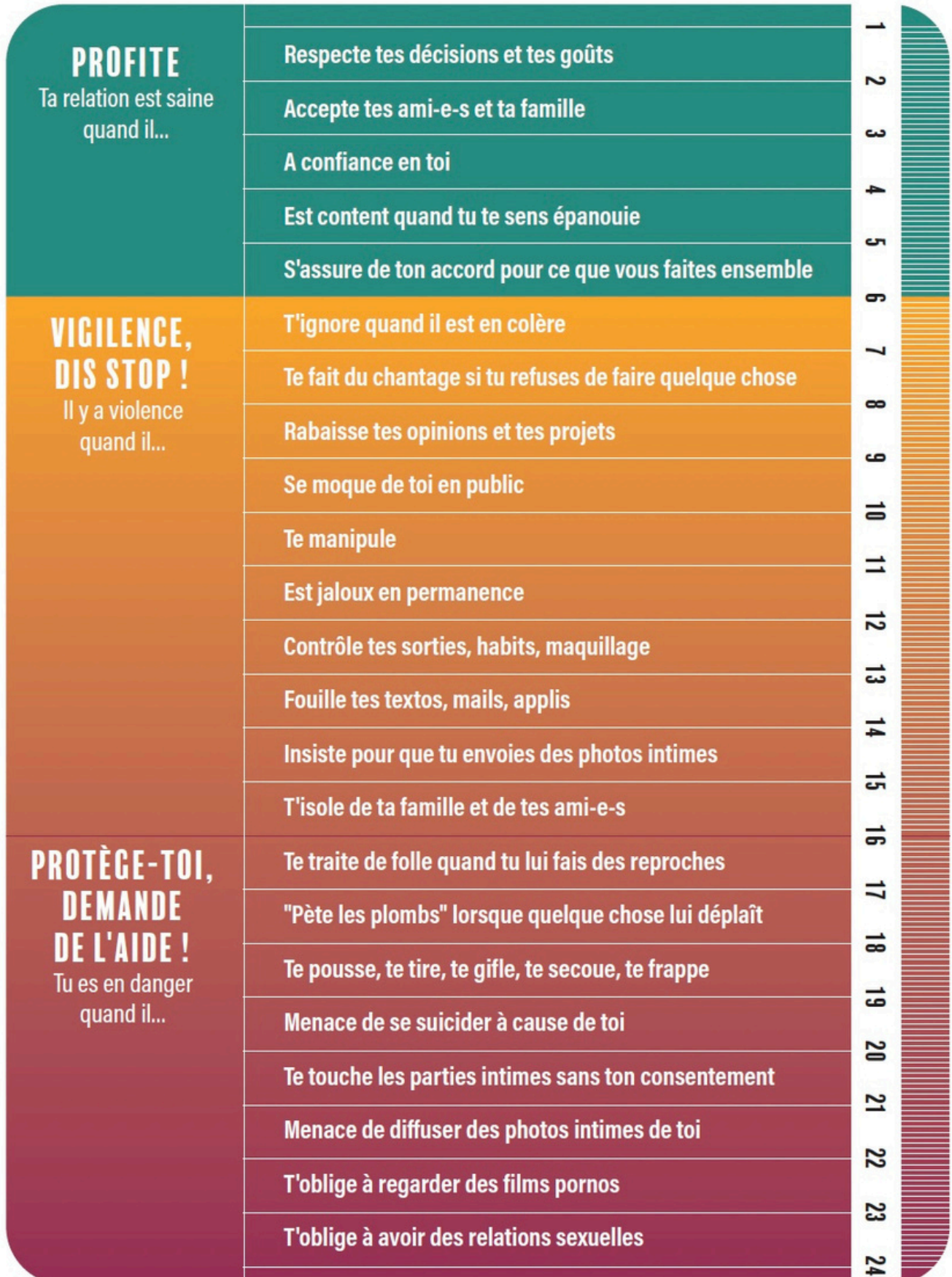


[www.univ-antilles.fr](http://www.univ-antilles.fr)  
**POUR TOUT SIGNALEMENT SCANNEZ LE QR CODE.**



© univ-antilles.com

# Le violentomètre



## Les contacts

### En cas d'urgence

Le 17 (Police secours)

Le 15 (Samu)

Le 112 (en Europe)

Le 114 (appel et SMS d'urgence pour les personnes sourd·es et malentendant·es ou pour toute personne qui ne pourrait parler)

### Au sein de l'université

Vous êtes étudiant·e : le Service de Médecine Préventive (SUMPPS) propose gratuitement des consultations médicales et/ou psychologiques.

Guadeloupe :

Contactez Madame Soly FOY

Tel : 05 90 48 33 11

E-mail : [soly.foy@univ-antilles.fr](mailto:soly.foy@univ-antilles.fr)

Martinique :

Contactez Madame Laurence HUSSON

Tel : 0596 72 73 15

E-mail : [laurence.husson@univ-antilles.fr](mailto:laurence.husson@univ-antilles.fr)

Vous êtes membre du personnel : contactez en semaine la médecine du travail :

Centre interprofessionnel de santé au travail (CIST 97.1) : Tel : 05 90 41 82 60

Centre de Santé au travail de la Guadeloupe (CSTG) : Tel : 05 90 38 18 89

Centre médecine du travail - Fort-de-France : Tél : 05 96 50 51 71 - [contact@sist-972.fr](mailto:contact@sist-972.fr)